

Brugg, en août 2010

Informations sur la marche des affaires

Vous avez assuré votre personnel dans le cadre de l'assurance globale de notre caisse de pensions (CPAS). Nous avons le plaisir de vous donner quelques informations sur la marche des affaires de la CPAS.

Marche des affaires: les marchés financiers ont renoué avec la croissance en 2009, ce qui a permis à la CPAS de réaliser une performance de 7.0 % sur ses placements. Le secteur assurance pure n'a rencontré aucune difficulté. Le taux de couverture de la CPAS a connu ainsi une augmentation très réjouissante pour s'établir à 115,4% à fin 2009. La situation financière de la CPAS est donc extrêmement saine. Après d'excellents résultats en début d'année, les marchés financiers se sont à nouveau sensiblement détériorés en 2010. A fin juillet, la performance se situait à 0.5%, ce qui représente comparativement un bon résultat. Il n'est pour l'instant pas possible d'émettre un pronostic fiable sur le niveau de rendement à attendre pour 2010. Le taux de couverture élevé et les réserves de fluctuations très bien dotées nous garantissent toutefois un très bon niveau de sécurité.

L'évolution des affiliations est demeurée positive. Au 1^{er} janvier 2010, notre caisse de pensions dénombrait 9'070 exploitations (année précédente 8'625), soit 9'222 assurés (année précédente: 9'132). La CPAS est gérée de manière très rationnelle. Les frais administratifs s'élèvent à environ CHF 125.- par personne assurée, soit un niveau sensiblement inférieur à la moyenne de la branche qui est d'environ CHF 400.-. Le nouveau système de frais administratifs appliqué à la facturation en cours pour l'année 2009 donne entière satisfaction et permet également de ne pas facturer de frais administratifs supplémentaires aux personnes disposant de revenus élevés. La nette diminution des primes représente un autre élément positif sur le niveau de facturation. Notre rapport annuel peut être consulté sur le site www.pksl.ch. En plus des comptes annuels, il contient beaucoup d'informations intéressantes sur notre institution de prévoyance. Vous pouvez également le commander auprès de notre secrétariat.

Pour la CPAS, le rejet par le peuple de la baisse du taux de conversion n'a que peu d'influence sur la conversion, au moment de la retraite, du capital de vieillesse disponible en rente de vieillesse. Même si une baisse aurait été justifiée, le refus du peuple ne menace en rien notre caisse de pensions.

www.pksl.ch: notre site internet est constamment actualisé. Dans la rubrique **Service**, vous trouverez les rapports et les comptes annuels, les règlements, les tarifs, tous les formulaires de déclaration et une multitude d'informations actuelles. N'hésitez pas à parcourir notre homepage pour vous informer et à télécharger les documents nécessaires directement depuis notre site.

Nous sommes globalement très confiants quant à l'évolution de la CPAS pour l'année 2010. Nous poursuivrons nos efforts pour vous offrir, à vous et à votre personnel, une solution à la fois économique et sûre dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Notre caisse de pensions ou nos services consultatifs cantonaux se tiennent à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

Cordiales salutations
Fondation de la caisse de pensions
de l'agriculture suisse



Fritz Schober
Administrateur



Monika Tschümperlin
Responsable de la caisse de pensions

Organigramme de la Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse

